Module complémentaire SSIAP2

Présentiel - Synchrone

Public Visé

Sous-officiers des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale ayant exercé pendant 1 an et titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers titulaires de l'unité de valeur PRV 1 ou AP 1 ou du certificat de prévention, délivrés par le ministère de l'intérieur, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 5 de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Pré Requis

Respect des dispositions de l'article 4 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 dont par exemple :
Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité
Aptitude médicale
•

Objectifs professionnels

Obtenir la certification SSIAP2 par équivalence.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Organiser l'entretien et vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité
-Contrôler l'application des consignes de sécurité
-Lire et utiliser les tableaux de signalisation
-Organiser les rondes de sécurité et la surveillance des travaux
-Assurer la surveillance du PC
-Assurer l'appel et réception des services publics de secours
-Assurer le secours à victimes et l'assistance à personnes
-Mettre en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité
-Sensibiliser les employés à la sécurité incendie

Contenu de formation

SEQUENCE 1 : MANIPULATION DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE
SYSTEME DE DETECTION INCENDIE
SYSTEME DE MISE EN SECURITE INCENDIE
INSTALLATION FIXES D'EXTINCTION AUTOMATIQUE
SEQUENCE 2 : HYGIENE ET SECURITE EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE
REGLEMENTATION CODE DU TRAVAIL
COMMISSIONS DE SÉCURITÉ ET COMMISSION D'ACCESSIBILITÉ
SEQUENCE 3 : CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE EN SITUATION DE CRISE
GESTION DU POSTE CENTRAL DE SECURITE
Conseils techniques aux services de secours
Fonctionnement d'un poste de sécurité
Conduite d'une ronde de sécurité
Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
Appel, accueil et guidage des secours publics
Information des occupants de l'établissement (employés et public) sur les mesures de sécurité à prendre
SEQUENCE 4 : Concrétisation des acquis
Identification des installations de sécurité et actions à mener par l'agent de sécurité incendie lors des visites
Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

ASFO ADOUR - Agence Saint Paul les Dax - 352 Rue Denis Papin - Village d'entreprises - 40990 Saint Paul les Dax
Tél. : 05.58.91.19.00 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.dax@asfo-adour.org - N° Siret : 782 099 675 000 38 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -

Module complémentaire SSIAP2

Méthodes et outils pédagogiques

Formation en présentiel et sur installations/équipements conformes aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié
Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : évaluation des acquis à l'entrée en formation, définition des points clés et des objectifs, alternance d'apports théoriques et de mises en situation, exercice d'extinction sur feu réel, visites applicatives (réelle ou virtuelle).

Modalités d'évaluation

Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation :

Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation :
mises en situation, contrôle de connaissances par QCM informatisé
Formation certifiante :
Certification par équivalence délivrée sur la base de l'assiduité (attester de 28 heures de formation)Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : NON

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialiste du domaine

Dates et lieux

Lieu de formation : ASFO ADOUR ST PAUL LES DAX
Dates : 22 au 29 avril / 18 au 25 novembre 2026

Durée

28.00 Heures **4** Jours

Modalités d'entrée en formation

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis et du positionnement (niveau débutant, expérimenté, recyclage…).
Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.
Un référent Handicap est à votre disposition.
Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant :https://www.asfo-adour.org/nos-documents

Informations complementaires

Version : SECSBPE121-20260209

Module complémentaire SSIAP2

Chiffres clés Qualité: Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction¡¡sur https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite
Formation certifiante : Taux d'obtention de la certification : sur https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite
Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr / Recherche libre par certification
Possibilités de financement : Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur https://www.asfo-adour.org/information-formation

Règlement intérieur téléchargeable sur https://www.asfo-adour.org/nos-documents . L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.
Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour disponibles sur https://www.asfo-adour.org/nous-contacter
Déclaration d'Activité ASFO Adour enregistrée sous le numéro **72 40 00003 40**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Contactez-nous !

Laurent LE MERRER
Conseiller en Formation
Tél. : 0558911900
Mail : laurent.lemerrer@asfo-adour.org

ASFO ADOUR - Agence Saint Paul les Dax - 352 Rue Denis Papin - Village d'entreprises - 40990 Saint Paul les Dax
Tél. : 05.58.91.19.00 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.dax@asfo-adour.org - N° Siret : 782 099 675 000 38 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -